

Le 24 avril 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-149

Enfance / Jeunesse

Participation de Roannais Agglomération
au dispositif « Eté jeunes 2023 »
porté par le Département de la Loire

Certifié exécutoire	02 MAI 2023
Reçu en préfecture	27 AVR. 2023
Publié	02 MAI 2023

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Action sociale d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver les conventions de « coopération » sans engagement financier, en numéraire et en nature, de la communauté d'agglomération ;

Considérant que dans le cadre de l'accueil de loisirs intercommunal ados Roannais Agglomération propose des activités, notamment des séjours, permettant la découverte, l'expérimentation et l'apprentissage pour tous les jeunes entre 11 et 17 ans ;

Considérant que le dispositif « Eté jeunes 2023 », mis en place par le Département de la Loire, permet à des jeunes de participer à des mini-séjours de qualité à faible coût pour les participants ;

Considérant que le Département de la Loire propose à Roannais Agglomération de bénéficier de l'organisation du stage « Grimpe d'arbre, hêtre entre potes ! », du 10 au 13 juillet 2023 à Colombier ;

Considérant qu'il convient d'approuver les consignes à respecter concernant les activités organisées ;

DECIDE

- D'approuver le dispositif « Eté jeunes 2023 » porté par le Département de la Loire pour l'organisation d'un stage « Grimpe d'arbre, hêtre entre potes ! », du 10 au 13 juillet 2023, à Colombier ;
- De préciser que ce stage s'inscrit dans le cadre de l'accueil de loisirs intercommunal ados de Roannais Agglomération ;
- D'approuver les consignes à respecter concernant les activités organisées.

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN,
Maire de Roanne